La gestion des comptes de tiers

Objectifs
Comprendre et améliorer l'utilisation des comptes de tiers avec ISTEA

Pré-requis
Etre à la comptabilité de trésorerie et avoir clôturé un exercice avec ISTEA

Contenu
La formation se déroule sur 2 jours:

JOUR 1
-Vérification des soldes des comptes de TVA.
-Contrôle sous ISTEA pour corriger d'éventuelles erreurs d'enregistrement
-Edition des journaux en vus de la déclaration fiscale
-Présentation des comptes de tiers
-Rappel sur les notions de dettes, créances, acompte, échéanciers, charges à payer et produits à recevoir

JOUR 2
-Création des acteurs dans ISTEA
-Paramétrage des journaux
-Paramétrage et modification des comptes dans ISTEA
-Suivi et lettrage des comptes de tiers
-Difficultés rencontrées
-Bilan de formation

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 25/10/2018

Tarifs
Adhérent 308€
Non adhérent 358€
Non agricole 358€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pour un montant de 308€ dans la limite du plafond annuel de 2000€ VIVEA.

Plus de renseignements
Responsable de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG 11
Maison paysanne
12 rue des Genêts
11300
LIMOUX
Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : %

Prévoir un repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

02 nov 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 12 rue des Genêts 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez animatrice formatrice en compta-gestion AFOCG 11
26 nov 2018 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 12 rue des Genêts 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez animatrice formatrice en compta-gestion AFOCG 11

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Statut _
Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.